



**PÔLE
FERRÉ**

Déclaration des élus UNSA Groupe RATP à la séance CSE RER du 16 décembre 2022

Monsieur le Président,

Une expertise de la note 60-72 a été commandée par le CSEC et il n'est pas certain que sa conclusion permette la fin des débats.

En effet, les retours que nous avons eu de la commission SSCT montrent une réelle divergence de point de vue.

Pour les élus UNSA Groupe RATP, il existe aujourd'hui un antagonisme dans les positions de l'entreprise. D'une part la sécurité doit être une préoccupation de chaque instant, mais d'autre part la production doit se faire presque coûte que coûte.

Pour notre organisation syndicale, la balance doit dans tous les cas pencher du côté de la sécurité et sauf erreur de notre part nous sommes toujours dans le cadre du plan Vigipirate « Sécurité renforcée - risque attentat ». Si les services de renseignements français considèrent que le risque reste élevé, l'entreprise ne doit faire comme si de rien n'était.

Les termes choisis nous laissent croire que pour notre direction le choix est clair : il faut que les trains roulent et peu importe la prise de risque, les demandes incessantes et insistantes des PCC le prouvent régulièrement. Les colis suspects deviennent des objets délaissés. Tout cela crée des tensions récurrentes avec les conducteurs à qui on demande de circuler dans des gares où l'objet se trouve à quai au mépris de leur sécurité et celle des voyageurs.

Les agents des gares se transforment en démineur, et les encadrants deviennent les chefs du déminage, récupérant parfois les objets sans même respecter les règles établies sur cette même note.

Pourtant, il ne suffira que d'une fois pour que l'horreur retrouve sa place. Il ne faut pas baisser la garde et peu importe les kilomètres perdus. La sécurité n'a pas de prix. Donc au-delà d'une note interprétable mais qu'il faudrait faire connaître et appliquer, notre organisation syndicale attend de la direction qu'elle assume ses responsabilités et ce dans tous ses réseaux.

Monsieur le président, l'insécurité grandit de partout, et nos collègues sont souvent laissés pour compte. Leur interventions sont reconnues et vous n'avez pas le choix que de respecter nos demandes. Quand il s'agit de valider vos Instructions de Département de par la loi vous le faites avec une grande facilité, laissez-vous donc tenter à vous exercer à les appliquer sur ce sujet.

Pour terminer par la sémantique, nous attendons maintenant de voir comment les malaises voyageurs font se transformer. Peut-être en : voyageurs fragilisés ?

Merci de votre attention,